

OCTOBRE 2008

**ALLOCATION DU MAIRE ::  
ASSEMBLEE RÉGULIERE DU LUNDI, 2 septembre 2008**

Mesdames, Messieurs,  
Bonsoir,  
et bienvenue à cette 9e assemblée régulière  
du 2 septembre 2008.



**BARRAGES DE CASTORS ::**

Vous êtes sans doute tous au courant du bris de barrages de castors qui s'est produit le 24 août dernier en amont du lac des Chutes, causant des dommages à certaines propriétés. Vu le danger potentiel, trois résidences ont été évacuées par mesures préventives. Des le lundi matin, en compagnie du directeur des Incendies, d'un journaliste et d'un caméraman de TVA, nous sommes allés faire des vérifications sur le terrain. En amont du lac des Chutes, nous avons rejoint un premier barrage, qui lui, n'avait pas cédé, heureusement. Un pont a été sérieusement endommagé et nous avons confié le mandat à une firme d'ingénieurs afin de nous informer des possibilités de le réparer ou de la nécessité de le reconstruire. Nous avons également vérifié la solidité de deux barrages de béton du lac des Chutes. Le premier semble être très solide. Quant au second, en aval, nous avons constaté une faiblesse du remblai du côté est, et ces deux barrages feront l'objet d'une étude d'ingénieurs. Le problème est que ces barrages privés et ces digues de castors sont situés sur des propriétés privées. Lors de notre visite, nous avons constaté que les fameux barrages de castors sont problématiques et constituent un danger potentiel pour les résidents, pour nos infrastructures et pour l'environnement. Le directeur du service d'incendies, Monsieur Michel Raymond, avec l'aide d'un pompier, Guillaume Ouellet, a procédé à l'inspection générale du secteur et a dénombré 10 barrages. Neuf d'entre eux ont été détruits par le premier coup d'eau. Un seul a résisté. Les inspections ont été effectuées jusqu'aux limites de Chertsey. Je crois qu'il est de notre devoir, en tant que Municipalité, d'agir. Il existe des méthodes pour contrôler et gérer ces miniplans d'eau. Nous allons, en collaboration avec le ministère de l'Environnement, voir de quelle façon nous pouvons intervenir et gérer l'avenir afin que des situations semblables ne se reproduisent plus.

**SUBVENTION/SÉCURITÉ CIVILE ::**

Nous avons également étudié la possibilité d'obtenir une aide financière de la Direction régionale de la sécurité civile, pour couvrir les dommages causés par le bris d'un barrage de castors au lac des Chutes. Nous allons donc adopter une résolution à cet effet.

**SITUATION FINANCIÈRE ::**

Nous déposons ce soir le budget de fonctionnement en date du 31 juillet dernier. Nos recettes atteignent 98 % du budget, nos dépenses 67 %. Plusieurs grosses dépenses sont encore à venir, mais la tendance du budget est respectée.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE/POLICE MUNICIPALE :: DEMANDE DE SUBVENTION**

Nous allons, ce soir, adopter une résolution demandant une subvention au ministère de la Sécurité publique proportionnelle et équivalente à la subvention qu'il accorde aux municipalités, qui intègre le corps de police de la Sûreté du Québec. Ces subventions atteignent parfois jusqu'à 55 % de la facture globale du service de la Municipalité, qui pourrait se chiffrer, dans notre cas, à près de 735 000 \$. À mon point de vue, il est tout à fait injuste que nous payions deux fois pour la police. D'abord, notre facture de police municipale sur notre compte de taxes, et l'autre facture pour ces subventions, qui sont payées à même nos impôts. Une lettre, accompagnée de la résolution, sera envoyée au ministre de la Sécurité publique, Monsieur Jacques Dupuis, ainsi qu'au président de la Fédération des policiers municipaux du Québec, Monsieur Denis Côté.

**RÉGIE DE POLICE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD ::**

Plusieurs citoyens étaient présents lors de la dernière assemblée de la Régie de police, le 19 août dernier. Tous se posaient la même question : est-ce que les propos tenus par la journaliste du journal Accès étaient fondés ? Ils ont dû se rendre à l'évidence que ces propos non fondés étaient, en plus, exagérés. Certains potineux et potineuses ont le don de créer des polémiques sans même donner la version de l'autre partie. Dans un nouvel article, cette même journaliste déclare que le maire et président de la Régie n'a pas daigné retourner son appel, alors que c'est faux, puisqu'elle m'a répondu qu'elle parlait en vacances et que de toute évidence, son heure de tombée était passée. Un journaliste professionnel, par respect, n'aurait pas fait publier son article avant d'avoir entendu la réponse de l'autre partie concernée. L'éditrice ou le (la) chef de pupitre aurait dû contrôler et vérifier cette situation, puis retarder la publication d'une ou deux semaines. C'est mon opinion !

LA COMMUNALE :: WWW.SAINT-HIPPOLYTE.CA



**LE CLUB OPTIMISTE  
DE SAINT-HIPPOLYTE**  
en collaboration avec  
**LES POMPIERS DE SAINT-HIPPOLYTE**

vous invitent le 31 octobre, entre 16h et 20h au Pavillon Roger Cabana, pour célébrer l'Halloween. Pour cette occasion, le pavillon sera transformé en « MAISON HANTÉE » et le Club Optimiste remettra des friandises aux jeunes qui viendront fêter avec nous. Encore cette année le service de sécurité incendie vous réserve quelques surprises. Vous êtes invités, COSTUMÉS, à venir voir nos décors et les citrouilles décorées par les jeunes. Cette activité est rendue possible grâce aussi à la collaboration de la Municipalité de Saint-Hippolyte.

**BANDE DE PROTECTION RIVERAINE  
RAPPEL AUTOMNAL**

Nous désirons vous rappeler que l'objectif du règlement municipal interdisant les interventions de contrôle de la végétation, dont la tonte de gazon, sur une bande de 5 mètres à partir de la ligne des hautes eaux d'un lac ou d'un cours d'eau, consiste à rétablir le couvert forestier à l'intérieur de la bande riveraine. Si vous avez l'intention de faucher votre bande riveraine cet automne, ce geste va à l'encontre non seulement de notre objectif commun, mais également de la réglementation municipale. Quiconque contre-vient à cette dernière est passible d'une amende de 500\$.

SUITE :: ALLOCATION DU MAIRE

RÉGIE DE POLICE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD ::

Suite à un article paru dans le Journal Accès-Laurentides, sorti des presses vendredi dernier, concernant la Régie de police de la Rivière-du-Nord, insinuant une quantité d'énoncés non fondés, je vous invite à vous en procurer une copie. Il est d'abord mentionné qu'il y a cinq cadres policiers, tous ayant des voitures fournies, alors qu'en fait, il y en a trois, soit le directeur et deux capitaines, un chargé de la surveillance du territoire et un chargé des enquêtes, ce qui est tout à fait normal pour un corps de police de cette envergure. Chacun de ces cadres a une voiture non lettrée fournie, ce qui se pratique un peu partout au Québec. D'ailleurs, ces trois voitures ont été achetées usagées, alors que les voitures de patrouille, pour la plupart, ont été acquises neuves. Ils se plaignent de ne pas avoir d'imperméables, alors qu'ils ont tous des imperméables réglementaires fournis.

CARRIÈRES ET SABLIERES ::

Le 27 août dernier, j'ai adressé une lettre à la MRC de la Rivière-du-Nord, qui s'apprête à adopter un règlement visant à constituer un fonds régional, réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques. Dans cette lettre, j'annonçais que j'allais m'opposer à un tel règlement. Ce fonds régional sera alimenté par les redevances sur les carrières et sablières. À mon point de vue, les sommes perçues doivent revenir à la Municipalité de Saint-Hippolyte qui, elle, répondra à la conclusion d'une entente intermunicipale juste et équitable entre les municipalités concernées par cette problématique. Nous allons adopter une résolution en ce sens et en informer Madame Nathalie Normandeau, vice-première ministre et ministre des Affaires municipales.

CHEMIN DES 14 ÎLES/PROCUREURS ::

Vous vous souviendrez du rapport d'ingénieur qui confirmait nos inquiétudes, voire notre certitude de l'insatisfaction par rapport à la construction du chemin des Quatorze-Îles. L'entrepreneur Anor nous a signé une reconnaissance de responsabilité s'appliquant à la construction de ce chemin. Nous avons exigé une lettre de garantie au montant de 100 000 \$ pour couvrir le coût des travaux.

Anor devait effectuer ce travail durant l'été. Voilà que l'entrepreneur nous a déposé un rapport de contre-expertise et il a décidé de nier toute responsabilité, refusant d'effectuer les corrections qui s'imposent. Nous allons mandater une firme d'avocats afin de procéder immédiatement dans ce dossier ; dans un premier temps, par une mise en demeure de procéder aux réparations dans les 10 jours et, à défaut, d'entreprendre les procédures nécessaires pour l'exécution de la garantie. Un entrepreneur a le devoir de donner satisfaction à son client, surtout après s'y être engagé par écrit.

AUTORISATION DE PASSAGE DE VTT :: SAISON 2008-2009

Nous avons reçu de la part du Club de VTT Hautes-Laurentides, tous les droits de passage dûment signés. La saison 2007-2008 s'est passée en toute harmonie, sans aucune plainte de citoyens, les membres du Club s'étant montrés respectueux envers les citoyens. Pour toutes ces raisons, et fait assez rare, nous allons adopter, ce soir, en ce mois de septembre — donc très tôt —, l'autorisation de passage des véhicules tout terrain pour la saison d'hiver 2008-2009. Bonne saison !

DOSSIER « MOTONEIGES » ::

Nous sommes en attente du dépôt du dossier « Motoneiges ». Lors de la dernière rencontre, le Club de motoneige nous confirmait que les sentiers proposés seraient situés à la limite de Saint-Hippolyte et de St-Calixte et se dirigeraient vers la zone récréotouristique.

JOURNÉE SANS MA VOITURE :: 22 SEPTEMBRE 2008.

La Municipalité de Saint-Hippolyte, en collaboration avec le Transport adapté et collectif (TAC), a décidé d'offrir à tous ses membres une journée de transport entièrement gratuite, le 22 septembre prochain, pour une journée sans auto. Le TAC effectuera du transport collectif pour la destination de votre choix à Saint-Jérôme. Les arrêts sont situés au Carrefour du Nord, à la Lingerie Poirier, à l'hôpital Hôtel-Dieu, au C.R.E.P., à l'intersection des rues Filion et Després, près de la Polyvalente, au C.E.P. St-Nicolas (Bellefeuille), à la Gare de St-Jérôme, aux Galeries des Laurentides et au Mega Centre (Future Shop).

Nous avons ajouté cinq (5) nouveaux points d'arrêt à Saint-Hippolyte, soit :

- 1 : Bibliothèque municipale
- 2 : Pharmacie Familiprix
- 3 : Chapelle St-Albert-Le-Grand (Lac Bleu)
- 4 : Dépanneur L'Achigan (près de la plage municipale)
- 5 : Au croisement du lac Pin-Rouge et du lac En-Cœur (près des boîtes postales).

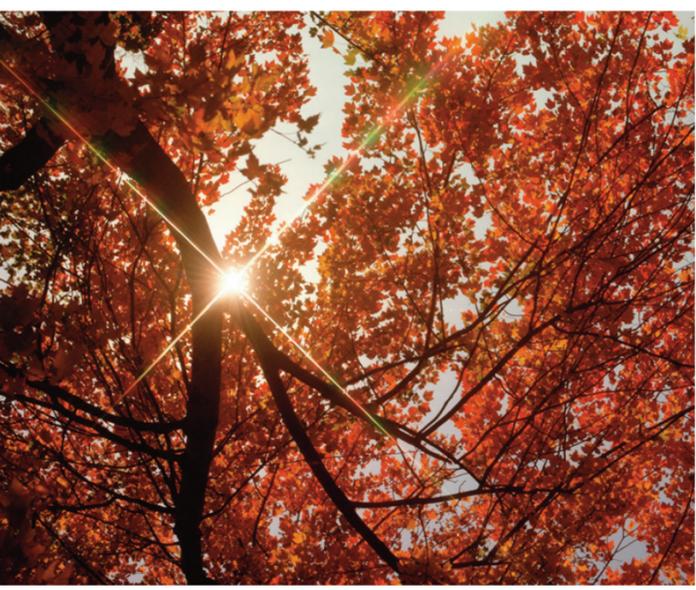
La C.I.T. de Saint-Jérôme a décidé d'offrir le même service à tous les citoyens. Donc, à partir de Saint-Hippolyte, vous pourrez vous faire conduire à un arrêt du réseau de la CIT et vous rendre à Montréal ou à Laval. Vous devez préalablement vous inscrire et réserver votre place. Votre inscription vous donnera également droit à la gratuité du transport pour la Journée sans ma voiture du 22 septembre prochain. Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez consulter le journal En Direct de l'Hôtel de Ville de septembre, qui sortira incessamment, ou téléphoner au 450 224-8800.

Nous allons maintenant procéder à l'ouverture de l'assemblée. Merci d'être présents.

2

Gilles Rousseau, maire de Saint-Hippolyte

LA COMMUNALE :: WWW.SAINT-HIPPOLYTE.CA



PERSONNES RESSOURCES RECHERCHÉES

Le Service des loisirs et de la culture est à la recherche de personnes ressources pour différentes activités organisées au cours de l'année, soient : des professeurs, préparés, surveillants, arbitres, conférenciers, animateurs, spécialistes en son et éclairage, artistes, chanteurs, comédiens, journaliers, bricoleurs, musiciens, etc.

Afin de constituer un répertoire des ressources de Saint-Hippolyte, nous vous invitons à nous envoyer votre curriculum vitae par courriel à mcaron@saint-hippolyte.ca ou par la poste au Service des loisirs et de la culture, 2253 chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte (Québec) J8A 1A1.



## RETOUR SUR LES INSCRIPTIONS AUTOMNE 2008

Le 6 septembre dernier, les citoyens se sont empressés de répondre à l'appel lancé par le Service des loisirs et de la culture. Il est évident que personne ne voulait passer à côté du rabais de 5 \$ accordé uniquement lors de cette journée. Ce rendez-vous marquait le début officiel de la période d'inscription qui se prolongeait jusqu'au 12 septembre. En peu de temps, certains cours affichaient déjà complet. Cet engouement pour les activités proposées démontre bien la vitalité des hippolytois et c'est tant mieux !

**DISCO : SPÉCIAL HALLOWEEN !**

# Disco des jeunes Spécial Halloween



**Vendredi, 3 octobre (7-15 ans)**  
**École des Hauteurs**  
**19h à 22h**

**D.J. Daniel Sauvé :**  
Animation & prix de présence



Costumés ou pas,  
venez danser avec nous !



**Coût : 5,00 \$**

Prochaine disco : 7 novembre

**Pssst !** C'est le 3 octobre qu'aura lieu la prochaine disco. À ce qu'on dit il va y avoir beaucoup d'ambiance avec le nouveau D.J. Daniel Sauvé, des prix de présence, de la musique cool et un super décor d'Halloween. Vraiment, il ne faut pas manquer ça... Costumés ou pas, venez danser avec nous !

## GALA SOCCER 2008

Une journée spéciale attend les joueurs et leur entraîneur du Club de Saint-Hippolyte qui ont participé à la saison de soccer 2008. Cette fête annuelle qui a lieu le 5 octobre au Centre éducatif et communautaire des Hauteurs est l'occasion rêvée de souligner dignement les efforts investis dans ce sport. Les plus jeunes auront droit à un après-midi haut en couleur avec maquillage et animation tandis que les plus vieux seront attendus à un souper retrouvaille. Beaucoup de joie et d'émotions sont prévus pour ces jeunes sportifs. Bravo à tous !

## FESTIVAL D'HIVER DE SAINT-HIPPOLYTE : BÉNÉVOLES RECHERCHÉS !

Voilà que l'automne vient tout juste de se pointer le bout du nez et nous parlons déjà de recrutement en vue de l'hiver... Eh oui ! Nous sommes déjà à la recherche de bénévoles. Vous aimez relever des défis, en plein air de surcroît ? Vous avez le profil que nous recherchons. Pour un rendez-vous avec l'aventure, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de détails. Info : 450 563-2505 poste 238

## NOS ÉLUS



LOUISE LALONDE  
FINANCE ET ADMINISTRATION



GUY DELORME  
INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE  
ET TRANSPORT ADAPTÉ



BRUNO LAROCHE  
LOISIRS ET PROTECTION  
DE L'ENVIRONNEMENT



HELENE NOEL-WATIER  
CULTURE, BIBLIOTHÈQUE



ROLAND STÉVAÏN  
TRAVAUX PUBLICS



ROGER BUJEW  
URBANISME

LA COMMUNALE :: WWW.SAINT-HIPPOLYTE.CA

## SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC

Du **18 au 25 octobre** se déroulera la 10e édition de la Semaine des bibliothèques publiques, sous le thème « Méchant bon tuyau », parrainé par le comédien Jean-François Pichette. Un grand concours national est organisé sous la forme d'une chasse aux trésors dans le nouveau catalogue collectif des bibliothèques du Québec, accessible par Internet. Au niveau local, un tirage est organisé. Lors de cette semaine, chaque visite donnera droit à un coupon pour un tirage d'une carte cadeau Renaud-Bray. Participez en grand nombre !

## HALLOWEEN

Le **31 octobre** prochain, ce sera Halloween... En attendant ce grand jour, venez découvrir les nombreux livres pour en apprendre plus sur cette journée spéciale. C'est l'occasion rêvée de se divertir avec des histoires horribles, rigolotes ou abracadabrantes ! N'ayez pas peur et venez nous voir !

## CLUB DES AVENTURIERS DU LIVRE 2008 : LE BILAN



Annik Normandin et ses deux filles, Megan et Maude Paquin, lors du tirage.

Cette année, 151 enfants entre 3 et 12 ans se sont inscrits au Club des aventuriers du livre. Au total il y a eu 10 gagnants hebdomadaires et 18 autres gagnants lors de la grande finale, le 30 août dernier. Les prix étaient variés tel que stylo de cow-boy, certificat cadeau ou livres. Le tirage a été effectué par Annik Normandin, entourée de ses 2 filles : Megan et Maude Paquin.

## LES GAGNANTS SONT :

**Gagnants hebdomadaires :** Audrey Ménard, Mathilde St-Jean, Florent Joubert, Phoenix Joly, Jessica-Ann Jacques, Charlotte Legros, Lydia Proulx, Naomie Brossseau, Sara Quimet et Victor-Félix Despaties. Félicitations !

**Tirage final :** Brad Howarth, Steve Proulx, Elsa Daemen, Millie Gladu, Etienne Gauthier, Jessica-Ann Jacques, Lydia Proulx, Phoenix Joly, Myriam Chagnon, Alison Cyr, Christopher Malekos, Kristofer Jacques, Isaië-Skeve Bernatchez, Sabrina Sylvain, Steven Howarth, Anastasia Tessier, Laetitia Garcia et Alexis Riopel. Bravo !

Merci à vous tous, participants et gagnants !

Un merci tout spécial à nos commanditaires :  
Librairie Renaud-Bray & Librairie BurroPlus  
Martin de Sainte-Agathe

## LE FEU BRÛLE DES VIES

### SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES 2008 ::

C'est du 5 au 11 octobre que se tiendra la semaine de prévention des incendies 2008 sous le thème *Le feu brûle des vies*. Cette année encore, vous pourrez voir le visage de la porte-parole, Mme Anny Berthiaume, sur une des deux nouvelles affiches routières ou murales. Mme Berthiaume, gravement brûlée à l'âge de six ans, veut ainsi vous rappeler que les risques d'incendie sont constamment présents chez vous, et qu'il faut donc être toujours prudent avec le feu.

### LE FEU NE DORT JAMAIS ::

Vous devez particulièrement faire attention lorsque vous utilisez des articles pour fumeurs, par exemple des allumettes ou des briquets, des chandelles, des brûleurs à fonde ou tout autre objet à flamme nue. Vous devez aussi ranger ces objets, surtout les allumettes et les briquets, hors de la portée des enfants. Si vous fumez, assurez-vous de bien éteindre vos mégots. Évitez de fumer au lit.

### DES ACTIVITÉS POUR TOUS ::

Pour souligner la semaine de prévention des incendies, nous vous invitons à participer aux activités organisées par votre service de sécurité incendie. Cette année les services de sécurité incendie de la MRC de la Rivière-du-Nord ont organisé une activité en commun. Au Carrefour du Nord, vous pourrez voir des kiosques animés, sous différents thèmes qui touchent la prévention des incendies. Le service de sécurité incendie fera également la visite des classes de l'école des Hauteurs, des garderies et des établissements pour personnes âgées.

**Pour obtenir de l'information sur la prévention des incendies, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450-563-2505 poste 241.**

## JOURNÉES DES POMPIERS

### JOURNÉES DES POMPIERS 2008 «LA PRÉVENTION DES INCENDIES... AU CŒUR DE NOS VIES»



Les pompiers des municipalités de la «MRC RIVIÈRE-DU-NORD» vous attendent au Carrefour du Nord

Les 2, 3 et 4 octobre

Les pompiers vous accueilleront à la cour centrale du mail de 9 h à 21 h, **JEUDI ET VENDREDI** ET DE 9 h à 16h 30 **SAMEDI**

Venez-vous informer sur les thèmes suivants :

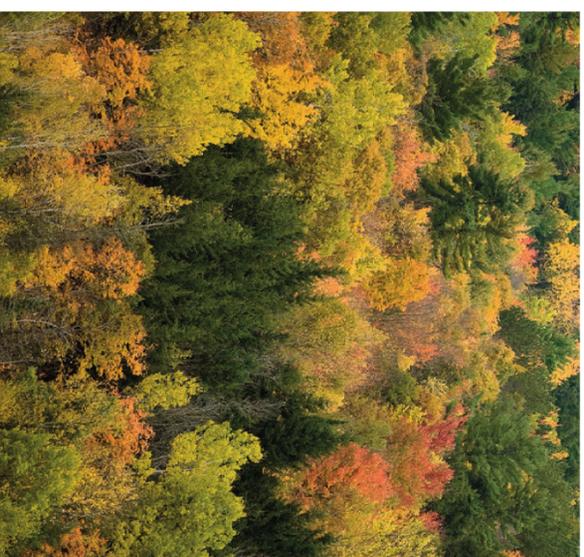
- Avertisseur de fumée
- Avertisseur d'oxyde de carbone
- Extincteur portatif
- Plan d'évacuation
- Feu de cuisson
- Chauffage d'appoint
- Articles de fumeur



**«Le feu brûle des vies»**  
Semaine de la prévention des incendies  
Du 5 au 11 octobre 2008

4

LA COMMUNALE :: WWW.SAINT-HIPPOLYTE.CA



### REMISE DE CHÈQUE, PROJET PACTE RURAL



Le maire M. Gilles Rousseau a remis un chèque aux directeurs, M. André Maillé et M. Michel Durocher, du **Club de quatre roues-Hautes Laurentides**. Suite à une demande pour la réparation d'un pont, une subvention de 2 000 \$ leur a été accordée.

### TOURNOI DE GOLF EDITION 2008



C'est le 9 septembre dernier, au Club de Golf Le Chantecler, que plusieurs personnalités de la région ont participé au **Tournoi de golf de la Parioisse de Saint-Hippolyte**. M. Pierre Nicol, vice-président régional de la Banque Laurentienne, Gilles Rousseau, maire de Saint-Hippolyte, l'Honorable Mme Lise Thibault et M. Yvon Brière, maire de la municipalité de Sainte-Sophie, se sont tous bien amusés! Le rendez-vous est lancé pour l'édition 2009, soit le mardi 8 septembre.